

En raison de la pandémie de covid-19, l'enquête Acemo trimestrielle est de manière extraordinaire remplacée ce trimestre par une enquête « flash » aussi courte que possible visant à évaluer la façon dont les entreprises font face à la crise. La participation à cette enquête est plus que jamais importante pour pouvoir prendre en compte la diversité des situations et en dresser un panorama représentatif. Les résultats de l'enquête permettront ainsi d'ajuster au mieux les réponses apportées par les pouvoirs publics dans cette période de crise sanitaire et économique.

## Enquête "Flash" Acemo pendant la crise sanitaire covid-19 – juin 2020

### Évolutions des effectifs et de l'activité

**Question 1** - Effectif total de salariés ayant un contrat de travail avec l'établissement au 31/05/2020.

*Y compris apprentis et emplois aidés, hors intérimaires, extras et stagiaires, hors contrats de soutien et d'aide par le travail.*

*Indiquez le nombre de salariés en personnes physiques (pas d'équivalent temps plein).*

**Question 2** – Au cours du mois de mai, comment votre activité a-t-elle été affectée par la crise sanitaire et ses implications, par rapport à ce qui était prévu ?

*La réponse "Elle a été arrêtée" n'est à cocher que si l'activité a été arrêtée tout le mois de mai.*

*Une seule réponse possible*

- Elle a été arrêtée
- Elle a diminué très fortement (de 50 % ou plus)
- Elle a diminué fortement (de moins de 50 %)
- Elle est restée inchangée
- Elle a augmenté

⇒ Si l'activité est arrêtée ou a diminué, aller à la question 3

⇒ Si l'activité est inchangée, aller à la question 5

⇒ Si l'activité a augmenté, aller à la question 4

**Question 3** - Si votre activité a diminué, diriez-vous plutôt que :

*Une seule réponse possible*

- La crise sanitaire a réduit directement votre activité du fait d'une perte de débouchés
- La crise sanitaire a réduit directement votre activité du fait de fermetures administratives
- La crise sanitaire a réduit directement votre activité du fait de difficultés d'approvisionnement
- La crise sanitaire a réduit votre activité en raison d'un manque de personnel pouvant travailler

⇒ Aller à la question 5

**Question 4** - Si votre activité a augmenté, avez-vous eu recours à :

*Plusieurs réponses possibles*

- Des heures supplémentaires ou complémentaires
- Une extension des horaires d'activité
- Des intérimaires
- Des recrutements en CDD
- Des recrutements en CDI
- Le rappel de jeunes retraités
- Autre(s)

**Question 5** - À la date du 31 mai, quelles sont vos principales difficultés rencontrées ?

*3 réponses maximum*

- Difficultés financières
- Gestion des questions sanitaires (masques, distance de sécurité, gel hydro alcoolique, etc.)
- Difficultés d'approvisionnement (manque de matière première / intrants, etc.)
- Difficultés liées à l'aval (problème de transport, etc.)
- Manque de personnel
- Manque de débouchés
- Fermeture administrative
- Autre(s) difficulté(s)

**Question 6** - À la date du 31 mai, comment vos effectifs (hors intérimaires) se comparent-ils à ce qu'ils auraient été sans la crise sanitaire ?

*Les effectifs incluent les salariés en chômage partiel - le fait de mettre des salariés au chômage partiel ne modifie donc pas les effectifs.*

*Une seule réponse possible*

- Vos effectifs ont diminué
- Vos effectifs sont restés constants
- Vos effectifs ont augmenté

⇒ Si les effectifs n'ont pas diminué, aller à la question 8

**Question 7** - Si vos effectifs ont diminué au 31 mai, avez-vous eu recours à :

*Plusieurs réponses possibles*

- Des licenciements de CDI
- Des non renouvellements de CDD
- Des ruptures conventionnelles
- L'annulation ou le report d'embauches prévues
- Autre(s)

## Évolution des conditions d'emploi et mesures de prévention

**Question 8** – Au cours du mois de mai, avez-vous mis une partie de vos salariés en chômage partiel en réponse à la crise sanitaire ?

- Oui
- Non

⇒ Si non, passer à la question 12

**Question 9** - Pour quelle raison principale avez-vous eu recours au chômage partiel ?

*Une seule réponse possible*

- Réduction des débouchés / commandes
- Fermeture obligatoire dans le cadre des restrictions de certaines activités
- Impossibilité à maintenir l'activité en assurant la sécurité des salariés
- Autre(s)

**Question 10** – Au cours du mois de mai, combien de vos salariés ont été placés au moins un jour en chômage partiel ?

**Question 11** – Au cours du mois de mai, quel nombre d’heures de chômage partiel avez-vous consommé ?

**Question 12** - En moyenne au cours de la semaine du 25 mai, quelle a été la répartition de vos salariés entre ces différentes situations ?

*Les salariés en chômage partiel réduit (une partie de la semaine) sont considérés soit en travail sur site, soit en télétravail. Le chômage partiel complet concerne les salariés qui n'ont pas du tout travaillé au cours de la semaine.*

*Les salariés en garde d’enfant(s) liée à la crise sanitaire sont placés en activité partielle.*

	Proportion
Travail sur site ou sur chantiers	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Télétravail ou travail à distance	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Chômage partiel complet	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Arrêt maladie	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Congés	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Exercice du droit de retrait	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié

⇒ Si aucun salarié sur site ou sur chantier, passer à la question 14

**Question 13** - À la date du 31 mai, avez-vous mis en place des mesures de prévention pour les salariés sur site ou sur chantiers ?

Aide au transport individuel	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Gants	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Masques	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Gel hydro alcoolique ou savon	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Distance de protection vis-à-vis des collègues / clients	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Autre(s) mesure(s)	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié

**Question 14** – Quel est selon vous l'effet des mesures de protection sanitaire ainsi que d'adaptation de l'organisation du travail (distanciation physique, télétravail, etc.) sur la productivité de votre entreprise (niveau de production par salarié) ou sur vos coûts ?

*Une seule réponse possible*

- Cela n'a pas d'effet sur la productivité du travail ou les coûts
- Cela réduit la productivité horaire du travail / augmente les coûts horaires modérément (de moins de 10 %)
- Cela réduit la productivité horaire du travail / augmente les coûts horaires significativement (de 10 % ou plus)
- Ne sais pas

Si vous avez répondu « Elle a été arrêtée » à la question 2, passer à la question 18

## Adaptation de l'activité

**Question 15** – Au cours du mois de mai, avez-vous modifié votre offre en réponse à la crise sanitaire ?

Avez-vous délaissé des produits /activités / services ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous proposé de nouveaux produits /activités / services ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**Question 16** – Au cours du mois de mai, avez-vous adapté votre logistique commerciale en réponse à la crise sanitaire ?

*Une seule réponse possible*

- Oui
- Non
- Non concerné

⇒ Si non ou non concerné, passer à la question 18

**Question 17** - Comment avez-vous adapté votre logistique commerciale à la situation ?

*Plusieurs réponses possibles*

Développement de la vente en ligne	<input type="checkbox"/>
Développement de la vente directe	<input type="checkbox"/>
Nouveau système de livraison	<input type="checkbox"/>
Collaboration à une plateforme collaborative locale de vente	<input type="checkbox"/>
Autre(s)	<input type="checkbox"/>

## Reprise de l'activité

**Question 18** – Dans combien de temps pensez-vous que l'activité économique de votre structure va retrouver son niveau normal ?

*Une seule réponse possible*

- L'activité n'a pas été affectée ou est déjà revenue à la normale
- L'activité reviendra très vite à la normale, d'ici un mois
- L'activité reviendra à la normale d'ici deux ou trois mois
- L'activité mettra plus de trois mois à revenir à la normale
- L'activité a été affectée de manière plus durable et ne reviendra pas à la situation antérieure avant la fin de l'année
- Ne sais pas

**Question 19** - Quelles sont les principales difficultés que vous anticipez pour la reprise de votre activité ?

*3 réponses maximum*

Aucune difficulté	<input type="checkbox"/>
Manque de débouchés pour les activités	<input type="checkbox"/>
Difficultés d'approvisionnement en masques, gels, et autres équipements de protection individuelle	<input type="checkbox"/>
Difficultés à organiser l'activité de manière à respecter la distanciation sociale	<input type="checkbox"/>
Réticences ou refus des collaborateurs	<input type="checkbox"/>
Réticences ou refus des instances représentatives	<input type="checkbox"/>
Difficultés d'approvisionnement en matériaux ou équipements nécessaires à l'activité	<input type="checkbox"/>
Disponibilité limitée de certains salariés (par exemple pour garde d'enfants)	<input type="checkbox"/>
Autre(s) difficulté(s)	<input type="checkbox"/>

## Cadre légal de l'enquête

Vu l'avis d'examen favorable du Conseil national de l'information statistique, l'enquête mensuelle flash sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre (Acemo-Covid) a obtenu le visa n°2020X072TV du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2020 – Arrêté en cours de parution.

Cette enquête est obligatoire. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la Dares. Ces réponses seront conservées pendant 5 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.